



Le bilan carbone n'est pas un gadget

Encore un « truc à la mode » pour faire du *greenwashing*, le bilan carbone ? Pas s'il comprend un plan d'actions pour réduire ses émissions de CO₂. Eclairage.

BON POUR LES OURS BLANCS, et bon, à terme, pour les finances de l'entreprise. Ainsi pourrait-on résumer le double bénéfice du bilan carbone, cet outil de comptabilisation des gaz à effet de serre (GES) qu'a développé l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). « Si, demain, le baril monte à 500 dollars, allez-vous pouvoir fonctionner de la même manière qu'aujourd'hui ? » questionne Boris Berthier, gérant du cabinet Energie Environnement. La réponse est non. Le prix des énergies fossiles va inexorablement grimper, et seules les entreprises qui se seront adaptées pour gérer leur dépendance survivront. » Le bilan carbone permet justement d'avoir une idée de cette dépendance. Il comptabilise en effet les GES... dont les émissions proviennent principalement des énergies fossiles. Petit inventaire des vrai-faux sur cet outil très « écotendance ».

■ Chacun définit le périmètre de son bilan carbone

VRAI. Réaliser son bilan carbone devrait en théorie revenir à recenser toutes les émissions qui n'auraient pas vu le jour si l'entreprise n'avait pas existé. On

DEUX EN UN

DEUX INTÉRÊTS PRINCIPAUX

dans un seul outil visant à la réduction de ses gaz à effet de serre :

- la prise en compte des problématiques environnementales ;

- la gestion du risque financier lié à l'instauration de taxes carbone et à la raréfaction progressive des énergies fossiles.

Le bilan carbone comprend notamment un volet utilitaire qui permet de faire des simulations chiffrées en fonction de divers scénarios de hausse du pétrole.

pourrait aller jusqu'à comptabiliser les émissions du fournisseur du fournisseur du fournisseur, ou encore celles de la banque de ce dernier ! La pratique est plus mesurée, comme le confirme Gérard Maradan, directeur général d'EcoAct : « Le bilan carbone doit comprendre un plan de réduction des émis-

sions, alors si l'entreprise n'a aucune influence possible sur son fournisseur n-2, inutile qu'elle l'intègre à son périmètre d'étude. » Impossible, toutefois, de se contenter du périmètre interne de l'entreprise (énergies utilisées sur le site). Ce serait contraire à la démarche. « Il faut aussi tenir compte du périmètre intermédiaire, précise Boris Berthier, autrement dit tout ce qui relève directement de la responsabilité de l'entreprise (déplacements des collaborateurs liés à leur mission, trajets domicile-travail, fret sortant...), et enfin, du champ avec lequel l'entreprise est en interaction (outillage, matières premières, traitement des déchets du site...). » Un passage obligé : la collecte de données, à partir de documents du quotidien (factures, notes de frais, stocks, inventaires), lesquelles seront converties en tonnes équivalent carbone. Au vu des résultats, présentés poste d'émission par poste d'émission, un plan d'action de réduction de GES peut alors débuter.

■ La récolte des données va être longue et fastidieuse

VRAI et FAUX. Comptez deux mois incompressibles, souvent plus. Tout



Guillaume Brouard,
responsable sécurité,
environnement et
énergies au Groupe
Rians (Cher).

▲ « À LA SUITE DU BILAN CARBONE, NOUS PRÉVOYONS D'INSTALLER UNE CHAUFFERIE À BOIS »

bilan carbone débute par une phase de sensibilisation des équipes, primordiale pour que chacun y mette du sien lors de la récolte des données. « Nous avons ensuite placé un responsable adéquat sur chacun des gros postes d'émission, explique Pierre Lavoix, ingénieur au service santé, sécurité et environnement du groupe Armor (44), qui fabrique des rouleaux de transfert thermique. Les responsables achat et supply chain pour le fret, le responsable achat pour les matières premières... » Le tableau peut contenir plusieurs centaines de lignes à remplir, avec des données en kilowatts-heure, d'autres en tonnes par kilomètre, etc. Le bureau d'études intervient pour résoudre les blocages et éviter le double comptage de certaines données.

PHOTO: HÉLÈNE BOUJET POUR L'ENTREPRISE

■ Le bilan carbone est imprécis

VRAI. Le bilan carbone a un facteur d'incertitude de 30 à 40 %. Plus que les chiffres eux-mêmes, c'est le fait de pouvoir les comparer d'une année sur l'autre qui importe. Ainsi que la clé de répartition des différents postes : « Si ce sont les déplacements des commerciaux qui émettent le plus de GES, je sais alors que, si j'ai 2 euros à investir, autant que ce soit sur leurs véhicules plutôt que sur des panneaux photovoltaïques », schématise Jean-Luc Dothée, ingénieur conseil chez Qualeader. Le bilan carbone permet aussi de prendre les bonnes décisions lors du réaménagement d'installations. « Nous réalisons déjà des bilans énergétiques mais ils ne nous permettaient pas de mesurer aussi précisément la différence d'impact entre telle ou

telle solution technologique. Il peut y avoir un tel fossé ! » admet Guillaume Brouard, responsable sécurité, environnement et énergies au Groupe Rians (Laiteries H. Triballat, à Rians, 18), qui réalise son bilan carbone depuis 2006.

■ Je dois forcément recourir à un prestataire externe

VRAI et FAUX. « Rien n'oblige une PME à faire appel à un bureau d'études, mais encore doit-elle être capable de mobiliser sur quelques mois une personne à plein-temps sur ce projet », souligne Laurence Gouthière, en charge de l'animation du bilan carbone à l'Ademe. L'agence propose une formation à l'utilisation de l'outil, sur deux jours, qui coûte 1 250 euros, subventionnée entre 60 et 70 % selon la taille de l'entreprise. ▶▶



► (La liste des prestataires habilités est disponible sur le site de l'Ademe.) Comme dans tout marché du conseil qui se développe, il y a à boire et à manger. « Nous avons accepté, pour une somme dérisoire, d'être les cobayes d'un consultant qui débutait sur le bilan carbone, raconte Hugues Delhome, directeur financier de Cetup, une société de transport en urgence (38). Il nous a certes mis le pied à l'étrier, mais ne nous a absolument pas formés pour pouvoir nous débrouiller seuls avec le tableau

de données. Un bon moyen de nous ferrer pour les réactualisations... »

■ **Le coût d'un bilan carbone est prohibitif**

FAUX. « Une PME a besoin en général de cinq à huit jours de prestations, à raison de 750 euros la journée en moyenne », expose Laurence Gouthière, de l'Ademe. Il faut déduire une subvention, qui varie selon les délégations régionales, et peut aller jusqu'à 70 % du coût global. Un conseil : pour éviter les

mauvaises surprises, toujours valider auprès de l'Ademe le choix du prestataire, le contenu de la prestation – il y a un cahier des charges à respecter – et le montant de la subvention, avant de se lancer. Dans certains secteurs d'activité, il peut y avoir un abondement du conseil régional, jusqu'à 80 %.

■ **Le bilan peut révéler des surprises**

VRAI. Chez Armor, le bilan carbone a bousculé les idées reçues. « Nous pensions que le fret allait constituer un gros poste d'émissions de GES, reconnaît Pierre Lavoix. En fait, la fabrication des matières premières et la destruction de nos produits en fin de vie pèsent beaucoup plus. Nous savons désormais qu'il nous faut surtout travailler sur le choix des matières. D'ailleurs, nous venons de sortir notre premier ruban fabriqué sans solvant, qui a donné lieu à un brevet. » Même recadrage chez Lyovel (95), société qui met à disposition de ses clients des distributeurs automatiques de snacks et boissons. « En démarche ISO 14001, nous avons pris en compte le problème des déchets rencontré par nos distributeurs, note Marie Lanciaux, responsable environnement. Nous avons réalisé que la priorité était plutôt d'agir auprès des fabricants pour des produits davantage écoconçus ».



Dimitri Boulze, gérant du site d'e-commerce Neomansland, vente de produits écodesign (Haute-Garonne).

PHOTO: HEVÉ BOUTET POUR L'ENTREPRISE

« Pour l'instant, je n'ai pas les moyens de réduire mes émissions »

« **A** l'heure actuelle, force est de constater que je suis impuissant devant les résultats du bilan carbone de Neomansland. Hormis faire un effort sur le packaging – nous utilisons du carton de récupération –, et me rendre à la poste à vélo, je peux difficilement faire plus. Si la société avait les moyens, j'achèterais un véhicule hybride, je construirais un bâtiment haute qualité environnementale au lieu de louer

un local dans lequel nous ne maîtrisons pas le chauffage électrique. Et puis, comment se passer de vendre des guirlandes et autres casquettes solaires en provenance d'Asie et de Nouvelle-Zélande, alors que ces pays constituent un fort levier de croissance pour nous ? Pour autant, je ne trouve pas que toute cette démarche aura été inutile. Nous savons désormais où nous en sommes, quels sont nos plus gros

facteurs d'émission, et lorsque nous serons plus puissants, nous pourrions prendre les bonnes décisions en connaissance de cause. En attendant de pouvoir faire mieux – car il ne s'agit pas de se dédouaner – nous avons mis en place un système de contribution carbone en bas de nos bons de commande, auquel l'acheteur peut adhérer s'il le souhaite. Cet argent sert à financer des projets de financement carbone. »

■ **Réduire ses émissions nécessite de gros investissements**

VRAI et FAUX. « La priorité est souvent de se montrer plus exigeant avec le cahier des charges des fournisseurs », souligne Jean-Luc Dothée. Parfois, il faut aller plus loin. Les laiteries H. Triballat ont engagé un plan d'action ambitieux autour de leur outil de production. « Nous aurons finalement investi plus de 3 millions d'euros pour faire passer la chaufferie du fuel lourd au gaz naturel, puis, d'ici quelque temps, au bois, indique Guillaume Brouard. Ce qui engendrera une baisse de 82 % d'émissions sur ce poste. » L'entreprise est aidée par le fonds chaleur BCIA de l'Ademe. Rians investit aussi au niveau



Hugues Delhorme, directeur financier de Cetup, société de transport en urgence (Isère).

▲ « UN CONSULTANT COMPÉTENT DOIT VOUS FORMER UN MINIMUM À L'UTILISATION DE L'OUTIL »

des installations de froid, pour passer à des systèmes utilisant une très petite charge de fluide. D'autres dispositions ont été prises concernant la flotte de camions. La vitesse de ces derniers a été plafonnée à 84 km/h, et les chauffeurs sensibilisés à l'écoconduite. Résultat : réduction de 5 % des GES sur ce poste, et une facture de gasoil en baisse. L'écoconception se révèle aussi une piste d'économie. « Nous avons remplacé le plastique d'assemblage de nos faisselles Rians en format 4 x 100 g par du carton et avons ainsi réduit l'utilisation de plastique de 25 % », se félicite Guillaume Brouard. Chez le fabricant de rouleaux de transfert thermique Armor, un travail sur les matériaux a été engagé. « Nous allons sortir un ruban d'une épaisseur réduite de 10 %. Nous serons gagnants sur les transports puisque sur un même rouleau nous mettrons plus de métrage de ruban », se réjouit Pierre Lavoix. Finalement, réduire ses émissions revient souvent

à faire la chasse aux coûts. « Sauf que réduire la cylindrée des voitures de fonction passe beaucoup mieux sous l'angle carbone ! » pointe Boris Berthier.

■ Le bilan carbone me servira à faire de l'étiquetage environnemental

FAUX. Le bilan carbone n'est ni un diagnostic énergie (étude de sa consommation d'énergie – éclairage, chauffage... en interne), ni un calcul de son empreinte écologique (quelle superficie terrestre est nécessaire pour me permettre de consommer mes ressources et absorber mes déchets). Il n'est pas plus un outil pouvant servir à faire de l'étiquetage environnemental. Pour cela, il existe l'analyse du cycle de vie (ACV), qui étudie le produit de sa fabrication jusqu'à son démantèlement. Le périmètre d'observation est beaucoup moins large que celui du bilan carbone (les trajets domicile-travail ne sont pas pris en compte, par exemple), et la démarche ACV coûte dix fois plus cher.

■ **Le bilan carbone, c'est que de la com' FAUX.** Des mauvais élèves, spécialistes du *greenwashing*, il y en aura toujours. Faut-il du coup rejeter la démarche en bloc ? Si l'on en croit les sociétés qui la suivent avec sérieux, réduire ses émissions de GES pourrait aider à conserver des parts de marché, voire à en gagner. « Depuis quelques mois, dans les appels d'offres auxquels nous répondons, la question de l'énergie consommée par les machines, branchées 24 heures sur 24, devient un axe de distinction par rapport à la concurrence », témoigne Marie Lanciaux. « Le bilan carbone, via les repositionnements qu'il impulse, notamment en termes d'énergie, contribue à notre future compétitivité, résume de son côté Guillaume Brouard. Or, nous devons continuer à produire à un prix de revient acceptable, surtout que nous travaillons avec la grande distribution. »

■ **MARIANNE REY**

mrey@lentreprise.com